



Tutoriel UPSME

UPSME+EI
MICROENTREPRISE
ET ENTREPRISE INDIVIDUELLE,
ENSEMBLE

© UPSME avril 2026

La déclaration du chiffre d'affaires à l'URSSAF *Le paiement périodique des cotisations sociales*

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Le tutoriel que nous mettons à votre disposition va vous permettre de déclarer votre chiffre d'affaires et de payer les cotisations sociales correspondantes. Cette démarche se fait à partir de votre espace personnel sur le site de l'URSSAF dédié à la micro-entreprise (auto-entreprise) : lautoentrepreneur.urssaf.fr. Nous supposerons, dans notre démonstration, que votre espace personnel est créé.

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Comment renseigner mes moyens de paiement ?

Dès que vous êtes connectés à votre espace personnel de l'URSSAF, vous arrivez sur ce que l'on appellera votre **tableau de bord**. Dans l'onglet « Mon compte », vous cliquez sur « **Mes moyens de paiement** »

The screenshot shows the 'Mon auto-entreprise au quotidien' dashboard with the following sections:

- Mon auto-entreprise au quotidien** (Active tab)
- Aller plus loin** (Link)
- Déclarer et payer** (Calculator icon):
 - Mon échéance en cours
 - Calendrier des échéances
 - Mes échéances à régulariser
- Mes paiements** (Euro icon):
 - Mes versements
 - Mon solde
 - Mes délais de paiement
- Mon compte** (Person icon):
 - Mes informations personnelles
 - Mes moyens de paiement** (Highlighted with a red box and arrow)
 - Mes paramètres
- Mes documents** (Document icon):
 - Mes déclarations
 - Mes attestations
 - Mon relevé de situation
- Ma messagerie** (Envelope icon):
 - Messages reçus
 - Messages envoyés
 - Nouveau message
- Mes demandes en cours** (Document with checkmark icon):
 - Suivi de ma demande de création d'auto-entreprise

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Comment renseigner mes moyens de paiement ?

La page qui s'ouvre va vous permettre de saisir les coordonnées de votre banque en utilisant les références de l'IBAN et du BIC présents sur votre R.I.B.

Mes mandats de télépaiement

Ajouter un mandat

Mes coordonnées bancaires

Désignation débiteur

Désignation créancier

7 PL DE GABARET

Complément d'adresse

FRANCE

URSSAF

FR50ZZ197378

3 RUE THEODORE BLANC

QUARTIER DU LAC

33084 BORDEAUX CEDEX

FRANCE

FRANCE

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation

Enregistrer

Valider


La simple saisie de ces renseignements déclenche **AUTOMATIQUEMENT** la désignation du débiteur (vous) et du créancier (URSSAF). Il vous suffit alors de cocher la case par laquelle vous acceptez les CGU et de cliquer sur les boutons « **ENREGISTRER** » et « **VALIDER** ».

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Comment renseigner mes moyens de paiement ?

Ajouter un mandat
Veuillez vérifier attentivement votre mandat avant de le valider.

Mes coordonnées bancaires	Désignation débiteur	Désignation créancier
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="URSSAF"/>
<input type="text"/>	<input type="text" value="7 PL DE GABARET"/>	<input type="text" value="FR50ZZZ197378"/>
	<input type="text" value="Complément d'adresse"/>	<input type="text" value="3 RUE THEODORE BLANC"/>
	<input type="text"/>	<input type="text" value="QUARTIER DU LAC"/>
	<input type="text" value="FRANCE"/>	<input type="text" value="33084 BORDEAUX CEDEX"/>
		<input type="text" value="FRANCE"/>
		<input type="text" value="FRANCE"/>



Vous confirmez l'ajout du mandat en cliquant sur « CONFIRMER »

Tutoriel UPSME

La déclaration du chiffre d'affaires à l'URSSAF
et les cotisations sociales

© UPSME avril 2026

Une boîte de dialogue vous informe de l'ajout correct du moyen de paiement. Si vous avez saisi plusieurs mandats, on va vous demander si vous souhaitez placer ce dernier mandat saisi en moyen de paiement favori. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser cette demande.

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Comment renseigner mes moyens de paiement ?

Mes mandats de télépaiement

CRCAM D AQUITAI... BIC : AGRIFRPP833 IBAN : FR76 1330 6003 8080 0631 4201 179 Consulter

Ajouter un mandat

Mes coordonnées bancaires


CCBPRFRPPBDX

FR7610907001856001911704794

Mandat ajouté

Votre nouveau mandat a bien été enregistré.
Un courriel de confirmation vient de vous être envoyé.

Souhaitez-vous positionner ce mandat en mandat de télépaiement favori ?



Modifier Confirmer

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Étape 1 - Comment déclarer son chiffre d'affaires ?

Sur la page d'accueil de votre espace personnel, l'URSSAF va vous proposer plusieurs onglets. Celui qui nous intéresse est l'onglet « **Déclarer et payer** », et plus particulièrement l'option « **Mon échéance en cours** ». Vous allez donc cliquer sur cette option.

The screenshot shows the 'Mon auto-entreprise au quotidien' dashboard with the following sections:

- Mon auto-entreprise au quotidien** (Active tab)
- Aller plus loin** (Link)
- Déclarer et payer** (Highlighted with a red box and arrow)
 - Mon échéance en cours
 - Calendrier des échéances
 - Mes échéances à régulariser
- Mes paiements**
 - Mes versements
 - Mon solde
 - Mes délais de paiement
- Mon compte**
 - Mes informations personnelles
 - Mes moyens de paiement
 - Mes paramètres
- Mes documents**
 - Mes déclarations
 - Mes attestations
 - Mon relevé de situation
- Ma messagerie**
 - Messages reçus
 - Messages envoyés
 - Nouveau message
- Mes demandes en cours**
 - Suivi de ma demande de création d'auto-entreprise

Tutoriel UPSME

La déclaration du chiffre d'affaires à l'URSSAF
et les cotisations sociales

© UPSME avril 2026

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Étape 1 - Comment déclarer son chiffre d'affaires ?

1 Chiffre d'affaires 2 Cotisations et contributions 3 Paiement

Déclaration de chiffre d'affaires de Mars 2026

Déclaration de chiffre d'affaires

Renseignez votre chiffre d'affaires dans le formulaire ci-dessous en fonction de la nature de votre activité. Vous pouvez trouver plus d'informations au sujet de la nature d'activité dans "?".

En lien avec votre activité libérale

Recettes des activités libérales (BNC) ?

Montant BNC 0 €

Autres natures de chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires des activités de ventes et assimilées (BIC ventes) ?

Montant BIC ventes 0 €

Chiffre d'affaires des activités de prestations de services commerciales ou artisanales (BIC prestations) ?

Montant BIC prestations 0 €

Abandonner la déclaration

Calculer les cotisations et contributions →

Sur la page de la déclaration, 3 cases vous sont proposées. Elles correspondent aux trois natures de CA existantes : BIC ventes et prestations, et BNC pour les activités libérales.

Votre activité principale, connue de l'URSSAF, est mise en avant. Néanmoins, l'URSSAF vous laisse la possibilité de compléter une voire plusieurs cases de la déclaration.

Vous avez la responsabilité de connaître de quel régime fiscal relève l'activité que vous exercez.

À retenir : C'est à la DGFIP et à votre Service des Impôts aux Entreprises (SIE) de votre département de vous préciser le type d'imposition de votre chiffre d'affaires. Pour cela, vous devez être en possession d'un mémento fiscal ou d'une attestation fiscale précisant cette imposition. Si vous n'avez pas ce document, mettez-vous en relation avec votre Centre des impôts ou, si vous êtes adhérent de l'UPSME, avec votre référent qui vous indiquera la marche à suivre.

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Étape 1 - Comment déclarer son chiffre d'affaires ?

1 Chiffre d'affaires
2 Cotisations et contributions
3 Paiement

Déclaration de chiffre d'affaires de Mars 2026

✗ Vous n'avez pas opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Déclaration de chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous récapitule les cotisations et contributions calculées à partir du chiffre d'affaires saisi pour cette période.

Chiffre d'affaires total **1 000 €**

Cotisations et contributions totales **258 €**

Nature du chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total des cotisations et contributions	Cotisations	CFP ¹
Montants totaux	1 000 €	258 €	256 €	2 €
Recettes des activités libérales (BNC)	1 000 €	-	256 € (25,60%)	-
Chiffre d'affaires des activités de ventes de marchandises et assimilées (BIC ventes)	0 €	-	0 €	-
Chiffre d'affaires des activités de prestations de services commerciales ou artisanales (BIC prestations)	0 €	-	0 €	-

← Retour à l'étape précédente
Enregistrer la déclaration →

La page suivante vous indique le montant détaillé de vos différentes cotisations, en fonction de ou des cases que vous avez complétées à la précédente page.

L'URSSAF vous précise également si vous avez opté, ou pas, pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu. Ceci afin d'expliquer un éventuel taux principal qui serait supérieur au taux normal. Cette option pour le VFL majore le taux normal de cotisation de :

- 1% pour le CA des ventes de marchandises,
- 1,70% pour le CA des prestations de services,
- 2,20% pour le CA des autres prestations de services.

L'URSSAF vous indique le détail de votre déclaration ainsi que le montant des cotisations sociales (y compris le VFL éventuellement et la CFP pour Contribution à la Formation Professionnelle (0,10%, 0,20% ou 0,30% en fonction de la nature de votre **activité principale**))

Vous cliquez sur la touche « **enregistrer la déclaration** »

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Étape 1 - Comment déclarer son chiffre d'affaires ?

Chiffre d'affaires
 Cotisations et contributions
 3 Paiement

Paiement des cotisations et contributions de Mars 2026

Votre déclaration a bien été enregistrée.
 Vous pouvez maintenant procéder au paiement de vos cotisations et contributions.
 Si vous constatez une erreur, vous avez toujours la possibilité de modifier votre déclaration jusqu'au 30/04/2026 à 23:59.

Détail de la déclaration renseignée

[Modifier ma déclaration](#)

Ma déclaration

Paiement

Récapitulatif

Cotisations et contributions totales	258 €
Paiements déjà effectués ?	0 €
MONTANT RESTANT À VOTRE CHARGE	258 €

La page suivante vient vous confirmer que votre déclaration est correctement enregistrée.

Si vous n'avez pas de correction à faire il vous reste à passer à la dernière étape du règlement des cotisations sociales que l'URSSAF a calculées.

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Étape 2 - Comment payer ses cotisations sociales ?

Paiement des cotisations et contributions de Mars 2026

Détail de la déclaration renseignée

[Modifier ma déclaration](#)

Ma déclaration

[Télécharger le justificatif](#)

Nature du chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total des cotisations et contributions	Cotisations	CFP ¹
Montants totaux	1 000 €	258 €	256 €	2 €
Recettes des activités libérales (BNC)	1 000 €	-	256 € (25,60%)	-
Chiffre d'affaires des activités de ventes de marchandises et assimilées (BIC ventes)	0 €	-	0 €	-
Chiffre d'affaires des activités de prestations de services commerciales ou artisanales (BIC prestations)	0 €	-	0 €	-

Paiement

✓ Au 12/04/2026 à 14:23, le montant total du paiement est de 258 €. Votre télépaiement sera prélevé dans un délai de 48h après le 30/04/2026. [Annuler le télépaiement](#)

[Télécharger le justificatif](#)

[Revenir à Déclarer et payer](#)

La page qui vient de s'afficher vient confirmer le paiement en vous indiquant le montant prélevé ainsi que sa date sur votre compte bancaire.

On vous rappelle à toutes fins utiles que le paiement par prélèvement intervient à la fin de la période de déclaration (du 1^{er} au 30 ou 31 de chaque mois)

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Étape 2 - Comment payer ses cotisations sociales ?

Mes échéances en cours



Déclarer et payer



Calendrier des
échéances

Déclarer et payer

Vous pouvez retrouver les déclarations que vous devez effectuer pour la période en cours.

Une déclaration peut ne pas être présente pour plusieurs raisons :

- si la période de déclaration n'est pas encore ouverte ;
- si la date limite de déclaration et de paiement est dépassée, vous pourrez la retrouver dans [Mes échéances à régulariser](#).

Déclaration de Mars 2026 ✔ Déclarée ✔ Payée

[Consulter la déclaration et le paiement](#)

- ✔ Déclaration effectuée le 12/04/2026 à 14:21
- ✔ Paiement effectué le 12/04/2026 à 14:23

Modifier la déclaration


L'URSSAF vous communique TOUTES les informations nécessaires à la bonne tenue de vos obligations.

Une page vous indique donc que pour la période concernée, vous avez bien :

- Déclaré,
- Payé.
- La date et l'heure de la démarche en ligne.

La déclaration du CA auprès de l'URSSAF

Étape 2 - Comment payer ses cotisations sociales ?

 **Récapitulatif de votre déclaration en ligne**
Régime micro-social simplifié - mars 2026
Au service de notre protection sociale

MR MATTEI ERIC
SIRET 49843969400031
Profession Libérale Non Réglementée
✗ Vous n'avez pas opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Résumé de la déclaration et du paiement effectué
Nous prélevons le montant de votre télépaiement à la date d'exigibilité de l'échéance.

Origine de la déclaration	Chiffre d'affaires	Cotisations et contributions	Montant du paiement	Date du paiement	Mode de paiement
Site internet	1 000 €	258 €	258 €	12/04/2026	Télépaiement

Déclaration de chiffre d'affaires

Nature du chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total des cotisations et contributions	Cotisations	CFP ⁽¹⁾
Montants totaux	1 000 €	258 €	256 €	2 €
Recettes des activités libérales (BNC)	1 000 €	-	256 € (25,6%)	-
Chiffre d'affaires des activités de ventes de marchandises et assimilées (BIC ventes)	0 €	-	0 €	-
Chiffre d'affaires des activités de prestations de services commerciales ou artisanales (BIC prestations)	0 €	-	0 €	-

(1) CFP : Contribution à la Formation Professionnelle. Elle est calculée sur le total du chiffre d'affaires déclaré.

Un justificatif de déclaration vous est proposé.

Il faut le télécharger pour conservation (10 ans).

Nous vous rappelons que la déclaration de CA fait partie de vos obligations comptables.

Le justificatif de déclaration de CA fait donc parti de votre comptabilité et à ce titre doit donc être conservée pendant 10 ans.